



**PROJET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ET D'ADAPTATION AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE (PROGEP)**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°01/2018/ADM/FND**

**SERVICES DE CONSULTANTS POUR
LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS ISSU DE L' ETUDE SUR LA
STRATEGIE NATIONALE DE PLANIFICATION ET DE GESTION URBAINES
INTEGREES, PRENANT EN COMPTE LA PREVENTION DES RISQUES
D' INONDATIONS ET L' ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

- 1- Cette sollicitation de manifestations d'intérêts fait suite à l'avis général de passation des marchés relatif au Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP) publié le 21 mars 2011 dans le UN Development Business.
- 2- Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu, dans le cadre du Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP) visant à lutter contre les inondations et à promouvoir l'approche « ville durable », un financement additionnel du Fonds Nordique de Développement (FND) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat d'étude relatif à *la mise en œuvre du plan d'actions issu de l'étude sur la stratégie nationale de planification et de gestion urbaine intégrées, prenant en compte la prévention des risques d'inondations et l'adaptation au changement climatique.*
- 3- L'objectif de la mission est d'accompagner l'Agence de Développement Municipal (ADM) et les acteurs clés du PROGEP dans la mise en œuvre d'activités issues du Plan d'actions proposé dans la Stratégie nationale de planification et de gestion urbaine intégrées, prenant en compte la prévention des risques d'inondations et l'adaptation au changement climatique. Les activités du consultant s'articuleront plus spécifiquement autour des points suivants : **(i) Analyse institutionnelle et financière pour la mise en œuvre de la stratégie ; (ii) Identification des communes bénéficiaires des activités et (iii) Mise en œuvre d'un projet pilote dans deux communes.**
- 4- Pour avoir plus d'informations sur les services requis, les consultants pourront consulter les termes de références, de même que l'étude sur la stratégie nationale de planification sur les sites du Fonds Nordique de Développement (<http://www.ndf.fi/>) et de l'Agence de Développement Municipal (<http://www.adm.sn/>)

- 5- La mission est prévue pour une durée de six (06) mois à partir du mois de février 2019.
- 6- Le montant global des prestations est estimé à deux cent cinquante mille (250 000) euros, au maximum.
- 7- L'ADM, chargée de l'exécution du PROGEP, invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services, à savoir :
 - leurs statuts juridiques ;
 - les activités principales et années d'existence ;
 - les qualifications dans le domaine du service sollicité, ainsi que les brochures et les références concernant l'exécution de contrats analogues ;
 - la capacité organisationnelle et technique de la firme ;
 - les références de clients ;
 - CVs du personnel requis ;
 - et toute autre information jugée pertinente.

L'équipe du Consultant devra, au minimum, comporter le personnel-clé suivant:

- Un urbaniste-architecte de niveau BAC+5, chef de mission, justifiant d'une expérience de plus de 20 ans avec une spécialisation en planification urbaine, et ayant des compétences dans l'élaboration de documents de servitudes liés à des risques naturels et technologiques. Il devra, en outre, disposer d'au moins de deux références dans la conduite d'études institutionnelles sur des problématiques similaires à celles du PROGEP ;
- Un ingénieur hydraulicien BAC+5, spécialiste en hydrologie et assainissement pluvial, justifiant d'une expérience d'au moins 15 ans et ayant réalisé 2 projets similaires.
- Un ingénieur BAC+5, spécialiste en modélisation et stratégie d'adaptation au changement climatique avec une expérience de 15 ans. Il doit avoir réalisé au moins deux projets similaires ;
- Un sociologue de niveau BAC+4 justifiant d'une expérience d'au moins 10 ans et ayant réalisé un minimum de 2 projets similaires.

Le Consultant pourra s'adjoindre de compétences supplémentaires pour la réalisation de la mission, s'il le juge nécessaire.

Le nombre maximal de pages constituant la manifestation d'intérêt du consultant **est limité à 100.**

- 8- Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
- 9- Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur les Qualifications de Consultant (QC), en accord avec les Directives de Passation des Marchés du Fonds Nordique de Développement. **Les CVs des candidats composant le personnel clé devront être soumis à ce stade. Ils feront l'objet d'évaluation.**
- 10- La sélection du Consultant se fera sur la base des critères d'évaluation ci-après :
 - qualifications et expérience de personnel clé à mobiliser ;
 - expérience de la firme pertinente pour la mission ;
 - capacités organisationnelles et techniques de la firme ;

Tableau des critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Sous –critères	PONDERATION
Qualifications et Expérience du personnel clé à mobiliser	Qualifications générales (Diplôme et expérience générale) 30% Pertinence avec la mission (expérience similaire) 60% Expérience dans la région 10%	60%
Expériences de la firme pertinentes pour la mission	Mission similaire dans le domaine de la planification urbaine et des études liées aux villes durables Mission similaire dans les études institutionnelles et financières du secteur urbain dans les villes africaines Mission similaire dans les études liées à la mise en place de système d'alerte précoce Mission similaire avec thématique liée aux inondations et au changement climatique	30 %
Capacités organisationnelles et techniques	Organisation <ul style="list-style-type: none"> - Statut juridique - Equipe de Direction - Logistiques informatique - Parc automobiles - etc. 	10%
TOTAL		100 %

11- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence, à l'adresse indiquée au point 12 ci-après, et aux heures suivantes :

- **de 8 h 00 à 13 h 00 le matin, et de 14 h 00 à 17 h 00 l'après-midi**

12- Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard **le vendredi 30 novembre 2018 à 10 heures 00 mn Gmt.**

Le Directeur Général

Agence de Développement Municipal (ADM)

Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés

N° 5, avenue Carde, Immeuble Carde Rénovation, 3^{ème} étage

Fax : (221) 33 842 25 76

E-mail : pacadem@orange.sn